

Autorisation d'occupation temporaire pour l'installation de food-trucks- Fixation de la redevance

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment les articles L2122-1 et suivants et les articles R2122-1 et suivants ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Afin de diversifier l'offre de restauration sur les différents sites de l'UBS, l'installation de restaurants mobiles (type « Food truck ») a été testée sur une période d'un an. Les retours étant positifs, une procédure de mise en concurrence permettant la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à compter du 8 septembre 2025 va être lancée.

La réglementation prévoit que cette autorisation est délivrée en contrepartie d'une redevance obligatoire dont les modalités doivent être définies par l'Université.

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité des suffrages exprimés de fixer le montant de la redevance de l'Autorisation d'Occupation Temporaire relative à l'installation de restaurants mobiles de la manière suivante :

- Concernant l'occupation hebdomadaire : 700€ H.T (TVA de 20% actualisable en fonction des évolutions réglementaires) par an par prestataire retenu, quel que soit le nombre de jours de présence ;
- Concernant la présence lors d'événements particuliers organisés sur le site de l'UBS, 20€ H.T (TVA de 20% actualisable en fonction des évolutions réglementaires) par événement auquel le prestataire est présent.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	Pour :	20
Membres présents :	Contre :	2
Membres représentés :	Abstentions :	1

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 3 juin 2025

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.

